

COMMUNIQUÉ/ Soutien sélectif aux films de genre: la SRF met en garde contre les déformations de l'aide publique au cinéma

19 FÉVRIER 2019

Un an après la mise en place d'un soutien sélectif dédié aux films de genre par le CNC, nous contestons la distorsion introduite dans la politique de soutien au cinéma, et réaffirmons notre attachement à l'Avance sur recettes.

L'allocation de 1,5 M€ par an à des propositions cinématographiques dites « de genre » contraint les choix artistiques et la liberté des aides sélectives au cinéma, essentiels à notre politique culturelle.

A l'heure où les films de genre, en France, sont de plus en plus nombreux, hybrides et irréductibles, il nous paraît problématique de les sanctuariser à travers un soutien trop restrictif et concernant seulement trois projets par an.

Bien que nous saluions la volonté du CNC de promouvoir des films trop souvent mis au ban des financements publics, il nous semble justement plus opportun de les défendre encore davantage au sein des diverses commissions généralistes. Et a fortiori dans le cadre de l'Avance sur recettes, en souhaitant que l'expertise de ses membres soit elle aussi encore plus ouverte et éclectique afin de défendre tous types de projets, quels que soient les « genres » dont ceux-ci se réclament.

La SRF appelle donc à affecter les crédits alloués à la Commission « films de genre » du CNC à l'Avance sur recettes, plus à même d'œuvrer pour la diversité du cinéma.

Le Conseil d'administration de la SRF

Marie AMACHOUKELI, Jacques AUDIARD, Bertrand BONELLO, Catherine CORSINI, Alice DIOP, Philippe FAUCON, Pascale FERRAN, Yann GONZALEZ, Joana HADJITHOMAS, Rachid HAMI, Thomas JENKOE, Vergine KEATON, Helena KLOTZ, Alexandre LANCA, Jonathan MILLET, Heloise PELLOQUET, Katell QUILLEVERE, Lola QUIVORON, Christophe RUGGIA, Pierre SALVADORI, Céline SCIAMMA, Rebecca ZLOTOWSKI

La SRF - 14 rue Alexandre Parodi 75010 Paris Contact : Julie Lethiphu - Déléguée générale +33 (0)1 44 89 99 65